

Budget principal et budgets annexes Commune de Loriol-sur-Drôme 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

NOTE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Un contexte national évolutif

- Une inflation en France estimée à +1,6% en 2025 (source Banque de France et FMI).
- Une croissance atone : estimations à +0,9% (Loi de finances) en 2025.
- Une stabilisation pour le prix de l'électricité et une réduction du prix du gaz pour la commune.

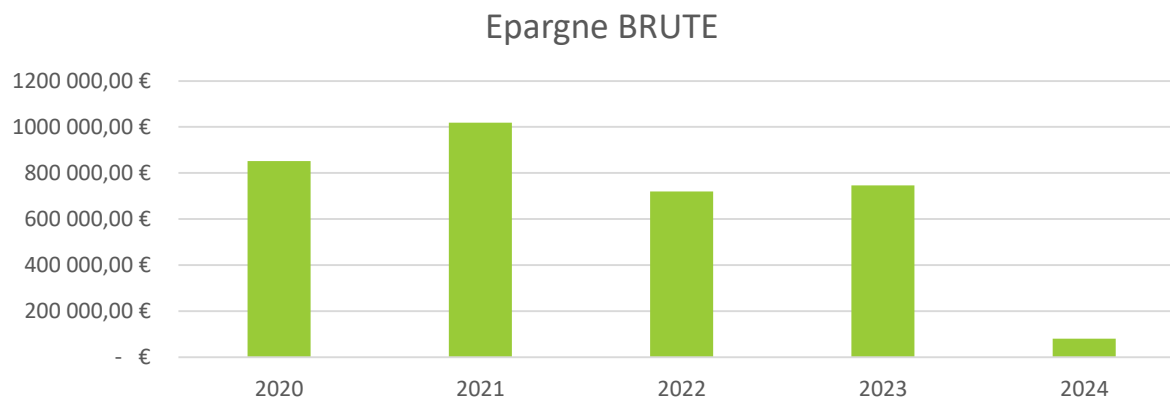
Le contexte communal

- Une population communale en augmentation (population au 1^{er} janvier 2015 : 6 579 habitants; au 1^{er} janvier 2024 : 6 711 habitants ; 2025 : recensement de la population effectué).
- Des taux d'impositions stables pour 2025 :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,55%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 60,92%
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (TH) : 11,92%
- Une légère augmentation prévue de la fiscalité avec une augmentation des bases de 1,7% (+53 000 €).

Le contexte communal

Rappel épargne brute et épargne nette compte administratif 2024

- L'épargne brute (CAF Brute) est constituée des recettes réelles de fonctionnement auxquelles sont soustraites les dépenses réelles de fonctionnement. Elle connaît une baisse importante en 2024, liée principalement à la suppression du filet de sécurité « inflation » et à une augmentation importante des dépenses de personnel en 2024.



L'épargne nette (CAF nette) est la contraction entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette. L'épargne nette pour 2024 repasse en négatif.

Rappel réglementaire

Comment est-il structuré ?

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

LE BUDGET DE LA COMMUNE	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT

1. Budget principal 2025

1.1. Rappel des orientations budgétaires

Les dépenses de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Excédent antérieur reporté
Charges de personnel	Produits des services et du domaine
Autres charges de gestion courante	Travaux en régie
Charges financières	Impôts et taxes
Charges exceptionnelles	Dotations et participations
023 VIREMENT À INVESTISSEMENT	Charges financières
	Produits financiers
	Produits exceptionnels
	Transferts de charges

1. Budget principal 2025

1.1. Rappel des orientations budgétaires

Les dépenses de fonctionnement

- Elles vont intégrer la diminution des dépenses liées au transfert de la piscine à la CCVD.
- Elles seront traitées avec un souci d'économie et de stabilité dans les dépenses incontournables. Les charges à caractère général feront l'objet d'un effort de réduction (réduction estimée des dépenses d'électricité et diminution imposée des autres postes de dépense).
- Les charges de personnel doivent impérativement être réduites en intégrant néanmoins l'impact du Glissement vieillesse technicité.
- Les subventions aux associations seront maintenues par rapport au BP 2024.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 1000 – Administration

Ce pôle comprend l'administration générale, l'informatique et la communication pour un budget au 011 et au 65 de 267 740 € .

Pour le service administration générale

Le budget de fonctionnement de ce pôle est le suivant : 141 765 € (incluant le 011 et le 65)

Ce service gère entre-autres :

- les fournitures administratives (centralisées pour toute la mairie à partir de cette année : 14 000 €) et l'affranchissement (13 000 €) légèrement en baisse par rapport à 2024;
- les subventions aux associations culturelles et patriotiques (35 000 € pour 2025);
- les festivités et les événements festifs pour le personnel (départs en retraite...) pour un montant de 35 000 €.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

Pour le service informatique

Le budget de fonctionnement de ce pôle est le suivant : 105 830 € (incluant le 011 et le 65).

Ce service gère entre-autres :

- Le parc informatique de la commune (maintenance...);
- La téléphonie fixe et mobile;
- Les copieurs.
- Le budget de ce service connaît cette année une augmentation, liée à une augmentation des coûts de maintenance et d'hébergement des données.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 1000 – Administration

Ce pôle comprend l'administration générale, l'informatique et la communication.

Pour le service Communication

Le budget de fonctionnement de ce pôle est le suivant : 20 145€ (incluant le 011 et le 65)

Ce service gère entre-autres :

- L'élaboration des revues municipales ;
- Le site internet de la commune, à souligner la mise en ligne du nouveau site internet ;
- La réalisation de tous les imprimés communaux;
- Les actions de communication...

Le budget de ce service connaît cette année une légère baisse des crédits alloués, liée à une optimisation des prestations à réaliser (partiellement en interne).

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 2000 – Ressources humaines

Ce pôle comprend la formation, la carrière et les paies et les frais de déplacement. Pour le 011 sont budget est le suivant :

Pôle	Montants alloués
Charges de personnels (012)	4 654 571 €
Formation	53 000 €
Carrières et paies	82 140 €
Frais de déplacements	2 000 €

Le montant prévu du 012 pour 2025 prend en compte le transfert des agents de la piscine à la CCVD, la réorganisation des missions du service entretien et la décision de ne pas remplacer la plupart des agents en congés maladie.

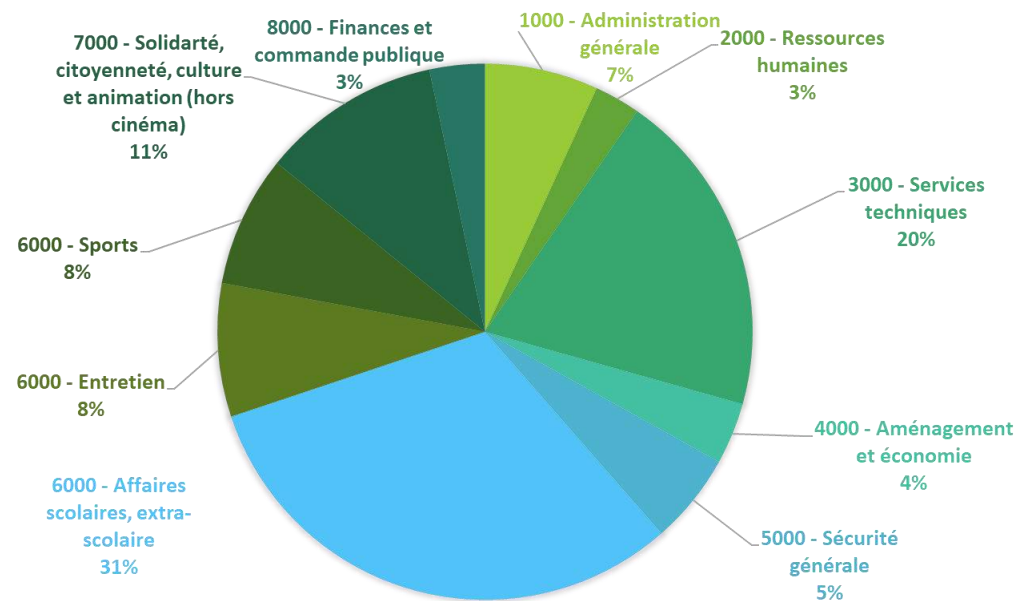
Pour mémoire, le montant total du 012 au CA 2024 s'est élevé à 4 714 093 €.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 2000 – Ressources humaines

Répartition prévisionnelle des agents par pôle



1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

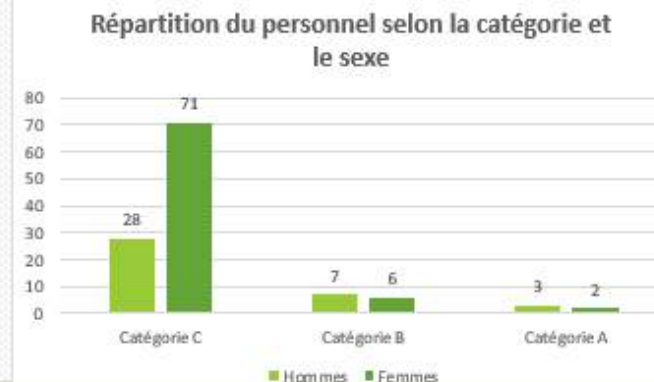
- 2000 – Ressources humaines

Rappels de l'état du personnel 2024 :

Répartition du personnel au 31/12/2024

124 agents dont 7 hors filière

(Conseiller numérique, Adulte relais, Prévention spécialisée)



1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

Les actions des différents pôles

- 3000 – Services techniques

Ce pôle comprend au 011 :

	<i>CA 2024</i>	<i>BP 2025</i>
<u>3000 SERVICES TECHNIQUES</u>	498 533,45 €	491 460,00 €
3100 ST COMMUNS	123 796,06 €	114 075,00 €
3200 PROPRIETE URBAINE	12 193,91 €	11 340,00 €
3300 ECLAIRAGE PUBLIC	42 279,08 €	39 300,00 €
3400 RESEAUX	21 945,55 €	20 410,00 €
3500 VOIRIE	61 339,75 €	57 045,00 €
3600 ESPACES VERTS	49 016,58 €	45 585,00 €
3800 BATIMENTS	165 811,02 €	156 705,00 €
3900 FESTIVITE	22 151,50 €	47 000,00 €

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

Pour mémoire, il est proposé que les fluides (eau, électricité et gaz) soient budgétisés à cette hauteur :

compte	REALISE 2024	BUDGETISE 2025
60611 - Eau et assainissement	79 778 €	50 000 €
60612 - Énergie - Électricité	435 429 €	330 000 €
60613 - Chauffage urbain	211 091€	190 000 €
	726 298 €	570 000 €

Le montant des prévisions budgétaires reflète la prise en compte du transfert de la piscine ainsi qu'une baisse estimée des coûts de l'énergie.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 4000 – Aménagement et économie

Ce pôle est composé de l'urbanisme, de l'économie et des opérations d'aménagement.

❖ Le **service urbanisme** assure :

- l'accueil (PC : 44 en 2024), le conseil du public et l'instruction des DP (192 DP en 2024), des CU (38 DP en 2024) et des 17 autorisations ERP ;
- les permis de louer (63 dossiers)
- le suivi des études relative à l'urbanisme ;
- le suivi contentieux.

Il finance dans son budget l'instruction des autres autorisations d'urbanisme par la CCVD.

Son budget s'élève à 41 635 €.

❖ Le service **économie** a un budget qui s'élève à 2 860 € (hors manager de commerce – 012 : 28 000 €)

❖ Le service **opérations d'aménagement** qui est en charge des « grosses opérations » communales (Champs de Mars...). En fonctionnement son budget d'élève à 9 959 €. Les dépenses suivies par ce service relèvent principalement de l'investissement.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 5000 – Sécurité générale

Ce pôle est composé de la police municipale, la gestion du cimetière et de la sécurité publique. Son budget pour le 011 et le 65 est le suivant :

Service	Réalisé 2024	Budgétisé 2025
police municipale	73 426 €	73 685 €
gestion du cimetière	15 414 €	10 350 €
sécurité publique (dont SDIS + 3 405 €)	164 359 €	173 205 €
Total	253 199 €	257 240 €

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 6000 – Affaires scolaires, extra-scolaires et sports

Service Ecoles - Scolaires/extrascolaires :

- maintien des crédits scolaires (66 euros par élève) et des autres lignes à destination des écoles
- augmentation des crédits scolaires attribués à l'école Saint François (90 600 € à 93 750 €)
- cantine : légère augmentation des dépenses anticipée pour cause de nouveau marché en septembre 2025 (132 721 € réalisés en 2024 et 140 000 € budgétisés en 2025)

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 6000 – Affaires scolaires, extra-scolaires et sports

Service Ecoles - Scolaires/extrascolaires :

- périscolaire : légère augmentation des crédits (6 329 € en 2024 - 6 500 € en 2025)
- centre aéré : légère baisse du budget qui passe d'un réalisé à 47 456 € en 2024 à un budgétisé à 44 328 € en 2025.
- CMR : 17 998 € budgétisés en 2025.
- Ecole de musique : légère augmentation des crédits (+ 1148 €) avec une participation de 90 749 €.
- Maintien des subventions pour les associations en lien avec le scolaire

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 6000 – Affaires scolaires, extra-scolaires et sports

Les dépenses du service pour le 011 et le 65 s'élève à :

Service	CA 2024	Budget 2025
Ecole maternelle Jules Ferry	9 111,36 €	9 984 €
Ecole maternelle Jean Jacques Rousseau	7 908,09 €	7 446 €
Ecole élémentaire Jules Ferry	16 994,13 €	24 036 €
Ecole élémentaire Jean Jacques Rousseau (dont RASED)	19 573,91 €	14 512 €
Ecole Privée Saint François	90 995,74 €	93 750 €
Cantine scolaire	135 774,85 €	143 840 €
Périscolaire	6 329,21 €	6 500 €
Centre aéré	48 377,66 €	44 328 €
CMR (pour mémoire 012)	16 526 €	17 998 €
Ecole de musique	89 601 €	90 749 €
TOTAL	441 191,95 €	453 143 €

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 6000 – Affaires scolaires, extra-scolaires et sports

Sport : une augmentation des crédits (+11 000 €)

-sport scolaire : légère augmentation des crédits (1 500€)

- équipements sportifs : 27 500 €

-événements sportifs et divers (actions trail urbain, mérite sportif...) 15 006 €

-maintien des subventions aux associations sportives (65 175 €)

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 7000 – Culture animation solidarité citoyenneté

Culture et animation

Ce pôle comprend une partie de l'offre culturelle institutionnelle : lecture publique et cinéma

Le cinéma est un budget annexe qui sera traité dans la suite de la présentation.

La lecture publique comprend :

-la médiathèque (prêt et consultation sur place de livres, documents et DVD, accueil des classes et animations (heure du conte)

-les BCD des groupes scolaires JJ Rousseau et J. Ferry : la BCD est une bibliothèque indépendante de la classe autrement, elle est un lieu ouvert à tous les élèves de l'école. Elle accueille des animations autour de la lecture ou des expositions.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 7000 – Culture animation solidarité citoyenneté

Culture et animation

Le montant du budget de la médiathèque s'élève à 23 995 € en 2025 (CA : 25 828 € en 2024).

Pour les BCD il est de 2 536 € (2 744 € en 2024).

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 7000 – Culture animation solidarité citoyenneté

Solidarité citoyenneté

Sur les deux budgets de projet, contrat de ville et Espace de vie sociale (EVS), les orientations 2024 se lisent notamment à travers les fiches actions, ces fiches sont les suivantes :

Pour le contrat de ville : la classe orchestre à l'école, La fête médiévale, le Forum santé et l'aménagement de la place de la Fraternité...

Pour les autres services :

-l'espace jeune (accueil des 11/17 ans) : accueil au foyer, accueil de loisirs sans hébergement les mercredis, petites et grandes vacances, séjours, CLAS.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 7000 – Culture animation solidarité citoyenneté

Solidarité citoyenneté

-Le tiers lieu numérique :

L'Espace Public Internet Lorientais : accès libre à Internet, stages informatiques, ateliers numériques

La Micro Folies : Musée Numérique, Ateliers Créatifs. Le musée numérique permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les établissements partenaires (Le Louvre, Musée d'Orsay, etc.) au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur. De plus les Micro-Folies se déclinent en version fixe et itinérante, pour se déplacer toujours plus près des publics.

Pour l'EVS : le « aller vers » avec l'Appart, passe loisirs, jeunes citoyens mobile, ateliers cuisine, repas partagés, création d'un livre de cuisine, écrivain public, alphabétisation...

La prévention spécialisée : scolarité (dont CLAS), insertion professionnelle, santé et conduites addictives, parentalité, loisirs, etc.

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 7000 – Culture animation solidarité citoyenneté

Solidarité citoyenneté : 011 et 65

	CA 2024	BP 2025
<u>7200 SOLIDARITE ET CITOYENNETE</u>	80 691,53 €	81 412,00 €
7210 LCDV	32 044,31 €	25 087,00 €
7220 ESPACE JEUNES	27 900,95 €	34 940,00 €
7230 EPILO	896,22 €	833,00 €
7240 PREVENTION SPECIALISEE	852,24 €	1 200,00 €
7250 EVS	13 405,12 €	14 150,00 €
7260 MICROS-FOLIES	2 368,66 €	2 203,00 €
7270 CLAS	3 224,03 €	2 999,00 €

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

- 8000 – Pôle finances commande publique

Le service finances assure, entre-autres, les charges suivantes:

- le paiement de la taxe foncière (33 000 €);
- la subvention de la commune au CCAS (220 000 €);
- les intérêts de la dette (147 000 €);
- la subvention au budget annexe du cinéma (60 000 €).

Le service commande publique :

- a en charge les cotisations d'assurance (21 055 € en 2022, 68 954 € en 2023, 82 812 en 2024 et 90 000 € estimés en 2025) ;
- règle les honoraires et les frais de contentieux (13 600 €) ;
- gère les annonces légales et insertion (1 600 €).

1. Budget principal 2025

1.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2025 sont estimées à :

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
CHAPITRE 011 - Charges à caractère général	2 523 482,00 €	2 322 196,09 €	2 171 374,75 €
CHAPITRE 012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 717 000,00 €	4 714 093,26 €	4 654 571,23 €
CHAPITRE 014 - Atténuation de produits	65 675,00 €	51 433,00 €	71 584,00 €
CHAPITRE 023 - Virement à la section d'investissement	508 300,00 €	- €	214 000,00 €
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 900,00 €	357 899,02 €	305 000,00 €
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante	1 147 444,00 €	1 083 182,85 €	977 175,00 €
CHAPITRE 66 - Charges financières	133 782,00 €	130 905,41 €	157 885,02 €
CHAPITRE 67 - Charges exceptionnelles	22 000,00 €	19 207,17 €	10 000,00 €
CHAPITRE 68 - Dotations provisions semi-budgétaires	7 377,00 €	2 904,53 €	2 500,00 €
Dépréciation actif circulant			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	9 482 960,00 €	8 681 821,33 €	8 564 090,00 €

1. Budget principal 2025

1.3. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont estimées à :

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 250 762,99 €	1 250 762,99 €	465 299,42 €
CHAPITRE 013 - Atténuations de charges	18 000,01 €	26 984,16 €	10 000,00 €
CHAPITRE 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 500,00 €	22 896,72 €	15 495,00 €
CHAPITRE 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	596 090,00 €	691 528,32 €	564 366,58 €
CHAPITRE 73 - Impôts et taxes	1 963 376,00 €	1 963 539,50 €	1 811 539,00 €
CHAPITRE 731 - Fiscalité locale	4 022 810,00 €	4 076 411,71 €	4 127 649,00 €
CHAPITRE 74 - Dotations, subventions et participations	1 430 192,00 €	1 489 649,40 €	1 477 425,00 €
CHAPITRE 75 -Autres produits de gestion courante	132 300,00 €	149 947,82 €	88 800,00 €
CHAPITRE 76 - Produits financiers	5 029,00 €	3 737,90 €	3 516,00 €
CHAPITRE 77 - Produits exceptionnels	40 900,00 €	41 349,87 €	- €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	9 482 960,00 €	9 716 808,39 €	8 564 090,00 €

1. Budget principal 2025

1.3. Les recettes de fonctionnement

Concernant le chapitre 73 – impôts et taxes :

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
CHAPITRE 73 - Impôts et taxes	1 963 376,00 €	1 963 539,50 €	1 811 539,00 €
73211 - Attribution de compensation CCVD	1 778 731,00 €	1 778 731,00 €	1 626 731,00 €
73212 - Dotation de solidarité communautaire	126 000,00 €	126 163,50 €	126 163,00 €
73221 - FNGIR	58 645,00 €	58 645,00 €	58 645,00 €
CHAPITRE 731 - Fiscalité locale	4 022 810,00 €	4 076 411,71 €	4 127 649,00 €
73111 - Impôts directs locaux	3 683 325,00 €	3 687 030,00 €	3 739 997,00 €
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	- €	111,00 €	- €
73118 - Autres contributions directes	- €	8 066,00 €	4 000,00 €
73123 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	155 833,00 €	193 814,00 €	200 000,00 €
73141 - Taxe sur la consommation finales d'électricité	173 652,00 €	176 288,21 €	173 652,00 €
73154 - Droits de place	10 000,00 €	11 102,50 €	10 000,00 €

1. Budget principal 2025

1.3. Les recettes de fonctionnement

Concernant le chapitre 73 – impôts et taxes :



1. Budget principal 2025

1.3. Les recettes de fonctionnement

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
CHAPITRE 74 - Dotations, subventions et participations	1 430 192,00 €	1 489 624,40 €	1 477 425,00 €
74111 - Dotation forfaitaire	200 117,00 €	200 117,00 €	200 000,00 €
741121 - Dotation de solidarité rurale	417 528,00 €	417 528,00 €	427 500,00 €
742 - Dotations aux élus locaux		163,00 €	
744 - FCTVA	22 000,00 €	22 392,58 €	29 000,00 €
74718 - Autres	84 350,00 €	95 860,24 €	103 175,00 €
7473 - Départements	70 000,00 €	98 000,00 €	70 000,00 €
74751 - GFP de rattachement	- €	2 352,00 €	2 550,00 €
747888 - Autres M57	149 740,00 €	158 354,58 €	160 198,00 €
748312 - DC RTP - Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	21 616,00 €	21 616,00 €	- €
74833 - Etat Compensation exo TF	448 341,00 €	448 341,00 €	452 065,00 €
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation	11 500,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
7484 - Dotation de recensement			12 437,00 €
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	5 000,00 €	13 000,00 €	9 000,00 €

1. Budget principal 2025

1.4. La section d'investissement

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Capital des emprunts	021 VIREMENT DU FONCTIONNEMENT
Opérations d'investissement :	
• travaux	• FCTVA
• acquisitions	• subventions
• constructions	• emprunts

1. Budget principal 2025

1.5. Les dépenses d'investissement

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
001 - Solde d'exécution reporté	259 154,74 €	259 154,74 €	765 655,68 €
CHAPITRE 040 -Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 500,00 €	22 896,72 €	15 495,00 €
CHAPITRE 041 -Opérations patrimoniales	150 000,00 €	43 421,68 €	40 000,00 €
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	769 300,00 €	767 542,74 €	1 198 800,00 € (dont 390 000 € de prêt relais)
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	158 161,60 €	50 421,60 €	288 290,80 €
CHAPITRE 204 - Subventions d'équipement versées	212 612,61 €	13 175,06 €	196 391,40 €
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles	707 810,06 €	427 372,49 €	937 946,40 €
CHAPITRE 23 - Immobilisations en cours	1 902 567,63 €	1 844 835,70 €	1 061 450,72 €
CHAPITRE 27 - Autres immobilisations financières	2 000,00 €	- €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 185 106,64 €	3 428 820,73 €	4 504 030,00 €

1. Budget principal 2025

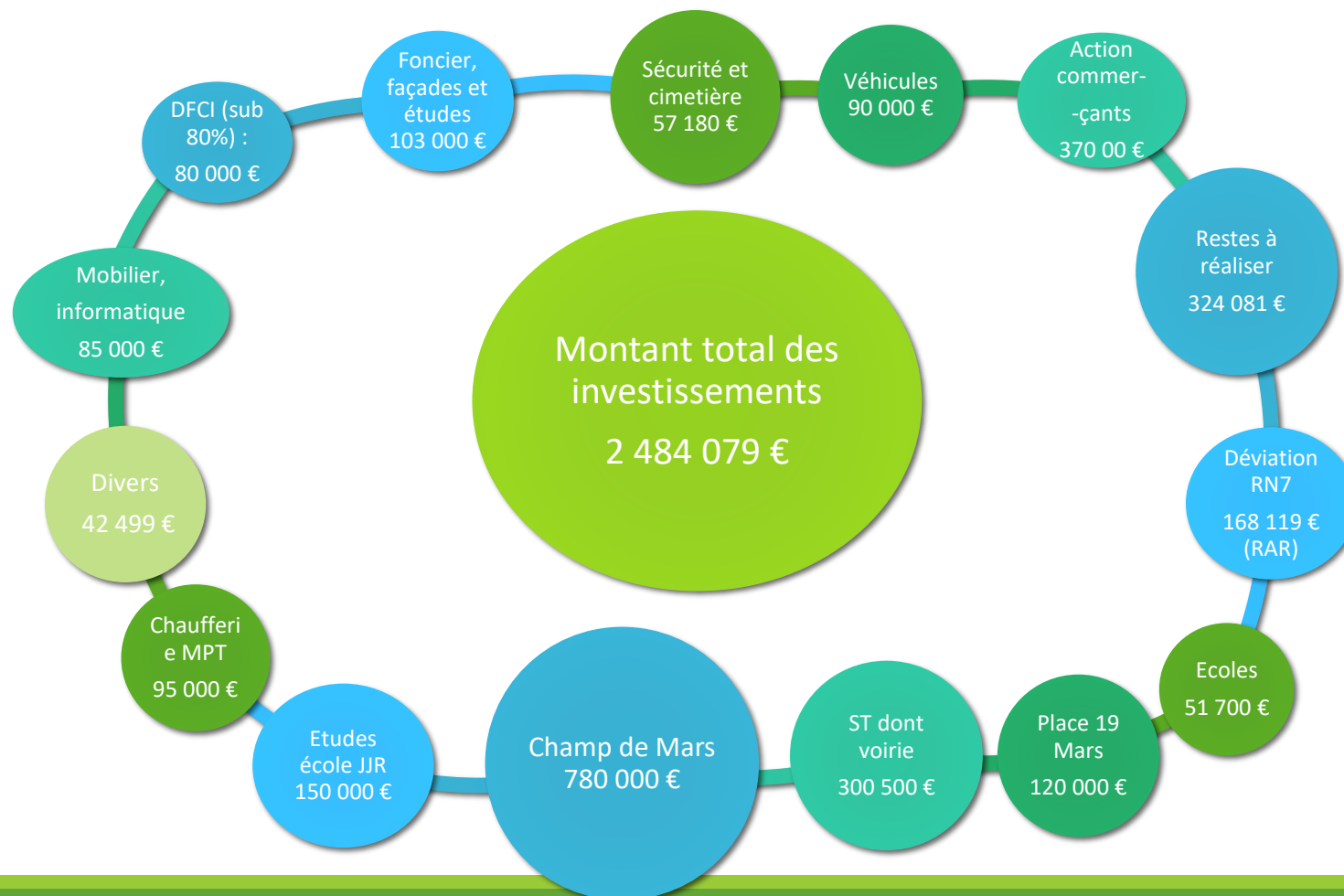
1.5. Les dépenses d'investissement

Les restes à réaliser en dépenses

Objet	Service	Montant TTC
REFONTE DU SITE INTERNET	COMMUNICATION	20 280,00 €
GEOMETRE DECI DIVISION PARCELLE ZV 143 - DEFENSE INCENDIE	ST COMMUNS	1 380,00 €
BC 08/2024 AMENAGEMENT RUE O DE SERRES	VOIRIE	101 406,00 €
BC 04/2024 CREATION TAMPON DE VISITE SOURCE SAINT PIERRE	VOIRIE	5 922,00 €
BC 03/2024 REPRISE SOURCE GRANDE FONTAINE	VOIRIE	11 896,20 €
TRAVAUX TROTTOIR RUE DES MOULINS	VOIRIE	840,00 €
TRAVAUX FIBRE OPTIQUE M-MDA-PM	VOIRIE	6 583,20 €
REMPLACEMENT CHAUDIERE MURALE CCAS	BATIMENTS	4 495,91 €
AMENAGEMENT DOUCHES POLICE MUNICIPALE	BATIMENTS	9 065,12 €
ENSEIGNE POLICE MUNICIPALE	BATIMENTS	1 544,40 €
MO REQUALIFICATION ESPACE FESTIF	BATIMENTS	2 853,90 €
SUBVENTION FACADES 2024 - M. SAMICA	URBANISME	5 000,00 €
TRAVAUX VEGETALISATION ENTREE NORD	URBANISME	4 206,00 €
TRAVAUX VEGETALISATION Parc Gaillard et Place du 19 mars 1962	URBANISME	25 800,00 €
GUIDE CHARTE ENSEIGNE GRAPHISME	ECONOMIE	810,00 €
SUBVENTION ENSEIGNES FACADES 2024 - M. LEYMONIE	ECONOMIE	1 273,00 €
ENSEIGNE OFFICE DE COMMERCE	ECONOMIE	1 008,00 €
TRAVAUX FACADE OAL	ECONOMIE	3 552,00 €
AMENAGEMENT FORET URBAINE	ECONOMIE	1 794,00 €
ETUDES PREALABLES RESTRUCTURATION EXTENSION BAT MAIRIE	OPERATIONS AMENAGEMENTS	73 534,80 €
ACQUISITION PARCELLE ZD155 SAFER ET HONORAIRES	OPERATIONS AMENAGEMENTS	6 120,00 €
MISSION SPS POLE VEHICULE ELECTRIQUE	OPERATIONS AMENAGEMENTS	1 440,00 €
TRAVAUX CAMERAS PARC GAILLARD	POLICE MUNICIPALE	48 873,26 €
COLONNES HAUTES BACS INCOLORES QTE 3 EMJJR	EMJJR	954,00 €

1. Budget principal 2025

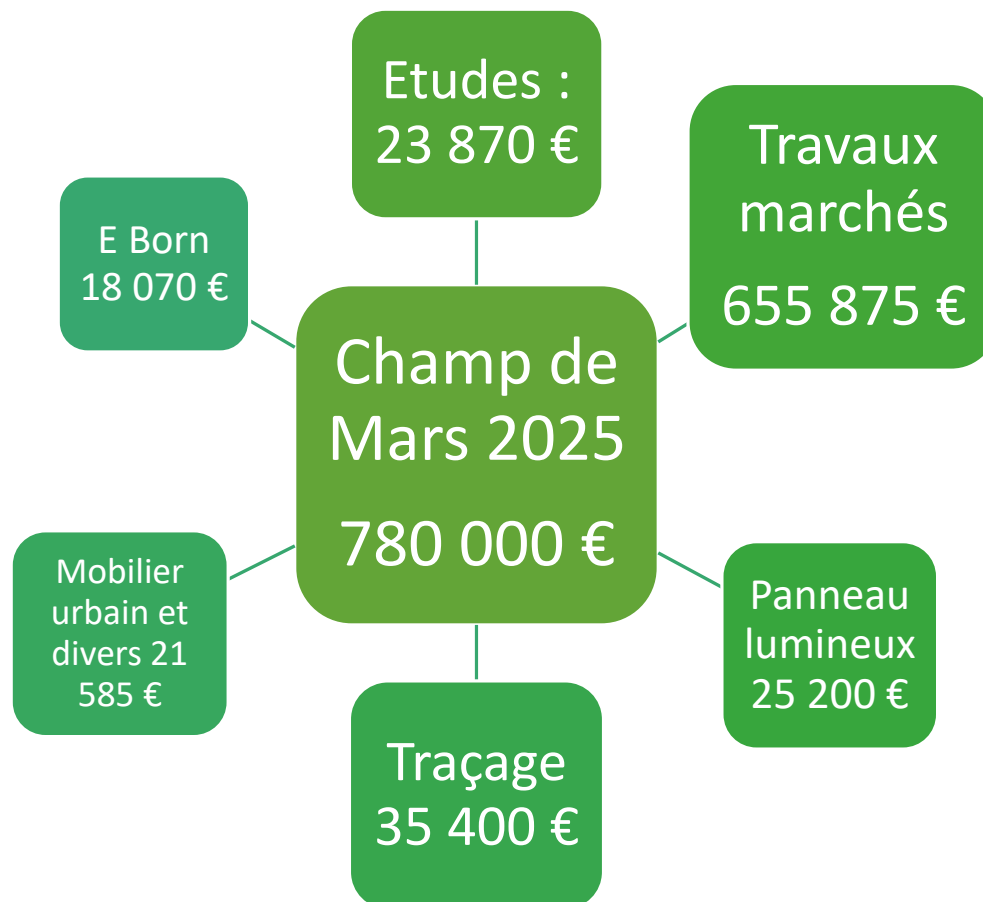
1.5. Les dépenses d'investissement



1. Budget principal 2025

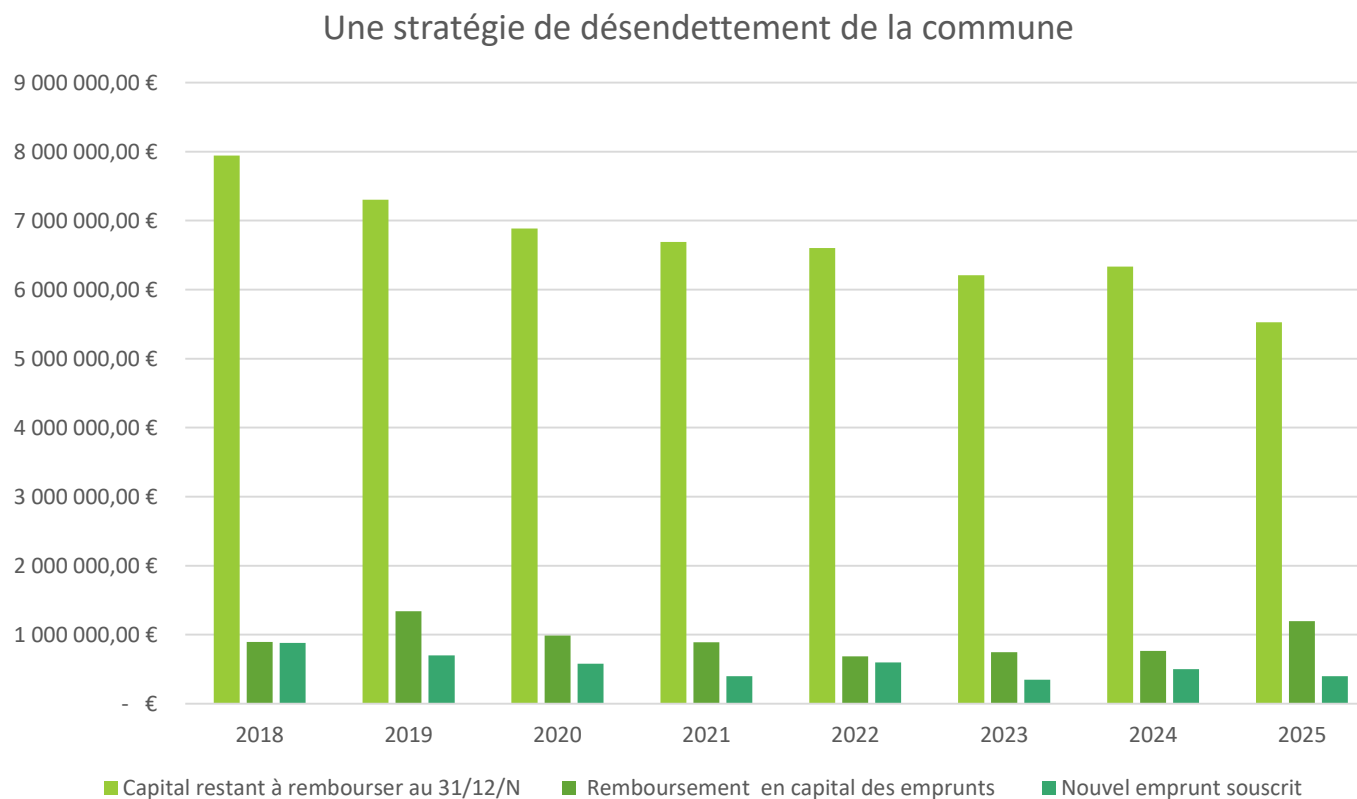
1.5. Les dépenses d'investissement

Détail
Champs de
Mars –
reste à
payer 2025



1. Budget principal 2025

1.5. Les dépenses d'investissement



1. Budget principal 2025

1.6. Les recettes d'investissement

	BP 2024	CA 2024	BP 2025
CHAPITRE 021 - Virement de la section de fonctionnement	508 300,00 €	- €	214 000,00 €
CHAPITRE 024 - Produits de cession d'immobilisations	244 500,00 €	- €	320 000,00 €
CHAPITRE 040 -Opérations d'ordre de transfert entre sections	357 900,00 €	357 899,02 €	305 000,00 €
CHAPITRE 041 -Opérations patrimoniales	150 000,00 €	43 421,68 €	40 000,00 €
CHAPITRE 10 - Dotations, fonds divers et réserves	740 700,24 €	776 893,66 €	1 694 041,64 €
CHAPITRE 13 - Subventions d'investissement	1 238 358,40 €	540 869,45 €	1 475 238,36 €
CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes assimilées	891 800,00 €	890 570,00 €	401 800,00 €
CHAPITRE 27 - Autres immobilisations financières	53 548,00 €	53 511,24 €	53 950,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 185 106,64 €	2 663 165,05 €	4 504 030,00 €

1. Budget principal 2025

1.6. Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement sont issues :

- du virement de la section de fonctionnement (chap 021) : 214 000 €
- du FCTVA en investissement : 359 000 €
- des amortissements : 305 000 €
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé (chap 1068) : 569 687 €
- de la taxe d'aménagement estimée à 765 354 € pour 2025
- des subventions d'investissement : 1 475 238 €
- des emprunts : 400 000 € d'emprunt d'investissement

1. Budget principal 2025

1.7. Les autorisations de programme – crédit de paiement

AP-CP : La prévision d'un échéancier dès le début de l'opération qui se décline par une ouverture des crédits budgétaires annuels par tranche via la technique des autorisations de programme.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les deux AP-CP créées en 2022 vont être actualisées:

- pour les travaux de requalification de l'Espace Festif : clôture ;
- pour l'opération d'aménagement du Champ de Mars : actualisation afin d'achever l'opération.

Intitulé de l'investissement	Montant global de l'opération - Autorisation de programme AP - TTC	Présentation des crédits de paiement des projets d'investissement du budget principal en TTC			
		CP 2022 réalisés	CP 2023 réalisé	CP 2024 réalisés	CP 2025 estimés
Réhabilitation de l'Espace Festif René Clos	842 908,47 €	54 966,89 €	560 126,04 €	227 815,54 €	- €
Aménagement de la place du Champ de Mars et de ses abords - tranche 1	2 452 872,64 €	37 056,00 €	158 698,02 €	1 477 118,62 €	780 000,00 €

2. Budgets annexes 2025

2.1. Le budget cinéma

Le cinéma : le cinéma espace(s) propose une programmation généraliste mais orientée art et essai car il appartient notamment aux salles municipales de montrer, à travers sa programmation, la diversité de la création cinématographique de France et d'ailleurs. Le cinéma travaille aussi de manière spécifique en direction des publics scolaires à travers les dispositifs école et cinéma et collège au cinéma.

Les résultats reportés au titre de ce budget annexe sont de + 3,25 € pour la section de fonctionnement et de 8 605,83€ pour la section d'investissement.

Il est rappelé que l'ensemble de ce budget entre dans le champ de la TVA et les sommes vous sont proposées en H.T.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	172 055 €	30 202 €
Recettes	172 055 €	30 202 €

2. Budgets annexes 2025

2.2. Le budget annexe Bâtiment d'accueil

Les résultats reportés au titre de ce budget annexe sont de 35 072,61€ pour la section d'exploitation et de 46 545,71 € pour la section d'investissement.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	129 923 €	96 311 €
Recettes	129 923 €	96 311 €

Il est rappelé que ce budget annexe ne supporte aucun emprunt.

En section de fonctionnement, les recettes émanant des loyers ont été estimées de manière prudente. Il n'est pas envisagé cette année de verser cette années un excédent au budget principal. En effet, une provision importante a dû être prévue sur ce budget (48 800 €) car un contentieux le concernant est en cours.

Des sommes sont inscrites, tant en section d'investissement que de fonctionnement afin de venir financer d'éventuels travaux d'entretien ou de réparations divers.

2. Budgets annexes 2025

2.3. Le budget annexe Lotissement

Il vous est rappelé que les opérations relatives à ce budget annexe sont décrites dans une comptabilité de stocks spécifique tenue selon le système de l'inventaire intermittent. Pour résumer, les opérations relatives à la comptabilité des stocks sont comptabilisées en fin d'années uniquement, mais pas à chaque vente de terrain.

Tel qu'il vous est présenté, ce budget permet d'envisager tous les scénarios, c'est-à-dire aucune cession jusqu'à la vente de tous les lots.

	Exploitation	Investissement
Dépenses	2 424 141,67 €	2 315 795,93 €
Recettes	2 424 141,67 €	2 315 795,93 €

2. Budgets annexes 2025

2.4. Le budget annexe Assainissement

L'excédent d'investissement reporté s'élève à la somme de 32 681 €.
L'excédent de fonctionnement reporté est de 314 353 €. Ils sont repris au BP 2025.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	561 654 €	513 982 €
Recettes	561 654 €	513 982 €